

*Exp. des
Le 26.7.90*

PORT DE BOUC

DECLARATION

J'apprends l'attentat qui vient d'être perpétré contre une réalisation à laquelle, depuis trois ans, nous consacrons tous nos efforts.

Le prétexte de cet attentat est l'attribution, au Stade, du nom d'un homme qui est, pour les communistes, le symbole de leur idéal, et qui doit être pour tout français patriote, le dirigeant d'un peuple dont vingt millions de citoyens sont tombés dans la lutte contre le nazisme.

Les communistes n'ont de leçon de patriotisme et de démocratie à recevoir de personne.

Au moment où nos adversaires font valoir les seuls "argument" qui leur restent, la Municipalité se préparait, par la publication d'une série d'articles, à éclairer la population sur tous les aspects d'une question qui lui touche au coeur.

Nos "contradicteurs" viennent de montrer la façon dont ils conçoivent la démocratie et la libre discussion. Ils viennent de prouver, une fois de plus, s'il en était besoin, que l'anticommunisme mène nécessairement au fascisme.

Pour nous, certains du jugement de la population, et fidèles à l'idéal pour lequel nous avons été élus, nous continuerons tranquillement notre oeuvre dans le sens où nous l'avons entreprise, renforcés encore, s'il en était besoin, dans notre détermination.

LAFORREST, 1^{er} Adjt au Maire.

A insérer, sans modification, en chronique locale, avant la publication de la série d'articles "NOTRE STADE MUNICIPAL".

Vu le Correspondant,

Objectivement, sans acrimonie, nous pouvons rappeler ici les sourires sceptiques qui accueillirent l'exposition de la maquette, au cours de la campagne électorale; mais la majorité des électeurs passa outre, et fit confiance à la Liste d'Union Républicaine et Résistante, patronnée par le Parti Communiste, qui fut élue au premier tour dans son entier.

C'est donc le corps électoral qui a fait confiance à la Municipalité Communiste pour réaliser un Stade conforme à la maquette présentée.

signé : Clément MILLE
Conseiller Général
Adjoint au Maire.

NOTRE STADE MUNICIPAL

2°- CE QUE SERA LE STADE.-

Le projet définitif du Stade-Vélodrome Municipal Joseph STALINE comporte deux ensembles distincts :

L'ensemble NORD est celui que nous connaissons déjà : plus particulièrement réservé au spectacle et à la compétition il servira également aux scolaires et à l'entraînement en période de transition.

L'ensemble SUD se développera autour du Stade actuel. On y trouvera un terrain de foot-ball d'entraînement, des plateaux d'évolution scolaires, avec basket et volley-balls et, très probablement, une piscine d'eau salée; le tout complété par des massifs de verdure, des pelouses, des fosses à sable pour les tout-petits. La réalisation de cette seconde « tranche » sera entreprise dès que la commune sera en possession de la subvention de l'Etat.

En ce qui concerne l'ensemble actuel nous rappellerons que la piste cycliste, en béton de ciment, mesure 450 mètres de longueur et 6 mètres de large. La piste en cendrée a un développement de 400 mètres, 4 couloirs et une ligne droite de 123 mètres pour les aprints courts. Le sautoir à la perche et en longueur est pourvu de deux couloirs de 40 mètres et de deux de 30 mètres. Dans les virages ont pris place, au sud les aires de lancer et de saut en hauteur, au nord un basket-ball en sol sablé. Quant à la pelouse, drainée et arrosée, elle mesure 115 M X 70 mètres et son utilisation est prévue, soit pour un terrain de foot-ball de 65 m X 100 m, soit pour un terrain de rugby de 66 m X 95 m.

Les vestiaires "Hommes" comprennent trois locaux de 8 m X 4 m chacun. Les féminines auront à leur disposition un vestiaire de 8 m X 4 et un de 4 m X 5 m environ. Le tout pourvu de chauffage central, chaque vestiaire comportant - suivant les données les plus récentes - sa salle de douches particulière.

On trouvera également une infirmerie, un local pour les arbitres des W.C. pour hommes et pour dames.

L'entrée sera flanquée par deux bâtiments de style provençal, l'un affecté au logement du gardien, l'autre devant être utilisé comme magasin et quartier des coureurs.

La tribune couverte pourra recevoir de 600 à 800 spectateurs assis. On prévoit, au fur et à mesure des disponibilités budgétaires, l'aménagement de gradins dans le virage Nord et dans la ligne opposée.

On peut nous reprocher -on nous a déjà reproché- d'avoir vu trop grand. Certains dirigeants ont déjà dit que "quatre piquets dans un pré leur auraient suffi". Nous devons préciser que notre but n'a pas été d'aménager un "terrain de ballon" suivant les desiderata de ces dirigeants ou des seuls supporteurs du ballon rond. .../...

La population nous a chargé de construire un STADE, ouvert à scolaires, aux jeunes, à tous les sportifs, et plus particulièrement ce sport méconnu qui s'appelle l'athlétisme. Et il est difficile de circonscire autour d'un terrain de foot-ball une piste d'athlétisme mesurant moins de 400 mètres...

Le seul luxe que nous nous soyons permis est la construction du vélodrome. Il faut que l'on sache que, une fois terminés les terrassements nécessaires pour la piste d'athlétisme, la forme de la piste cycliste était pratiquement toute faite. Les dépenses d'achèvement n'ont pas excédé 15 à 20 % du total; les frais d'entretien en seront nuls à côté de ceux nécessités par la pelouse et la cendrée. Une recette annuelle de 150 à 200.000 Frs suffira à en amortir les intérêts. Et enfin, avons-nous le droit d'oublier qu'avec le foot-ball, le cyclisme est, en France, le sport le plus largement répandu parmi les couches populaires ?

Nous avons tout fait pour que les terrains et les pistes soient, sinon parfaits, du moins acceptables. Nous avons proscrit tout luxe en ce qui concerne les aménagements réservés aux spectateurs ou l'ornementation.

Nous savons que, aiguillonés par l'exemple de PORT DE BOUC? plusieurs communes de l'Etang de Berre vont construire leur stade municipal. Les mêmes dirigeants qu'un souci louable, mais un peu exclusif, attache aux seuls intérêts de leur club, ne nous auraient-ils pas reproché, un jour, d'avoir vu trop petit si MARTIGUES, par exemple, était un jour doté d'un stade mieux conçu que le nôtre ?

signé : Gabriel LAFOREST
1^{er} Adjoint au Maire.

P O R T D E B O U C
N O T R E S T A D E M U N I C I P A L

3° Article.-

3°- COMMENT IL SERA GERE.-

Voilà donc notre commune dotée d'un ensemble sportif qui représente une part importante de son capital.

Certains auraient désiré que nous remettions le Stade, une fois terminé, en pleine propriété au club sportif de la localité.

Tout le monde connaît notre sympathie pour l'Athlétic-club, qui compte d'ailleurs, au sein de son Comité Directeur, nombre de conseiller municipaux, et notre jeune Maire a d'ailleurs toujours couru sous les couleurs de sa section cycliste. Nous pensons que le Stade a été construit pour les sportifs et qu'il convient d'en faciliter au maximum l'usage par les sportifs, groupés, ce qui simplifie grandement les choses, au sein d'un club unique.

Ceci étant, nous l'espérons, admis par tous, la Municipalité n'avait pas le droit d'abandonner à un organisme privé, quel qu'il soit, la responsabilité de l'entretien et de la gestion d'un monument construit avec les fonds publics. L'Athlétic-club jouira des plus grandes facilités, mais le Stade demeurera bien communal et sera géré comme tel.

Une convention a été signée dans ce sens et acceptée à l'unanimité par les dirigeants de l'Athlétic-Club. Elle sera valable tant que le club conservera sa structure actuelle, affiliation à toutes les fédérations sportives (foot-ball, cyclisme, athlétisme, basket, etc ...)

L'Athlétic-club a la garantie de se voir réserver, dès le début de chaque saison, toutes les dates nécessaires au déroulement de ses rencontres officielles. L'engagement est déjà pris pour cette saison.

Quant aux taux de location demandés, ils sont de 1 % pour une recette jusqu'à 20.000 Fra, de 3 % pour une recette de 20.000 à 50.000 Fra de 5 % pour une recette de 50.000 à 100.000 Fra, et de 10 % pour une recette au dessus de 100.000 Fra. Nous pensons, et les dirigeants du club l'ont admis avec nous, que ces taux de location seront largement compensés par le supplément de recettes que le club est en droit d'espérer du fait de l'amélioration du terrain et aussi, de la construction de la tribune François BAUDILLON.

En dehors des dates réservées pour les rencontres officielles, pourront être organisées, soit par la commune, soit par d'autres collectivités, des rencontres dont les conditions seront débattues au sein de la Commission Municipal des Sports.

Bien entendu, si d'autres clubs venaient à se constituer, la question de l'affectation des dates serait révisée en fonction de l'activité et de l'ancienneté des différentes sociétés.

Nous ne croyons pas qu'il eût été possible de mettre sur pied un "modus vivendi" qui préservât davantage, à la fois la bonne gestion

et la conservation du bien communal, les intérêts du sport, soulignons le, l'indépendance absolue des sociétés sportives

signé : GUIGUE Armand
Conseiller Municipal.

4^o- AU SUJET DE QUELQUES CRITIQUES.-

Certains dirigeants de l'Athlétic-Club nous ont reproché d'avoir causé au club un certain manque à gagner en l'obligeant à jouer, deux saisons durant, sur des terrains provisoires. Nous pouvons indiquer à ce sujet que l'un de ces terrains fut aménagé par la Municipalité et que le match contre BRIGNOLES vit tout de même près de quinze cents spectateurs. Il était d'ailleurs de notre devoir de préserver la pelouse. Et d'ailleurs, si nous l'avions laissé dégrader en la laissant fouler prématurément, ne serait-on pas en droit de nous le reprocher aujourd'hui?

Nous avons rappelé au début de cette série d'articles que l'ancien terrain de foot-ball avait été construit sous l'impulsion du jeune François Baudillon, décédé en pleine jeunesse à la suite d'un accident du travail. Fidèles à nos engagements, nous perpétuerons la mémoire de ce sportif regretté par une inscription monumentale, visible de tous, sur le mur de fond de la tribune principale.

Il y a aussi ceux qui auraient voulu que le Stade, une fois terminé, soit remis en pleine propriété à l'Athlétic-Club. Tout le monde connaît notre sympathie pour notre vieux club; tout le monde sait que la Municipalité a fait le Stade pour permettre aux sportifs de la localité d'y pratiquer au maximum le jeu de ballon et tous les autres sports. Toutes les dates des rencontres officielles sont déjà réservées à l'Athlétic. Mais ceci étant admis, nous pensons que le Stade, propriété de la commune, ne peut être entretenu et géré que par la commune et sous sa responsabilité.

Nous ne voulons pas faire de polémique. Mais nous devons tout de même rappeler qu'au cours d'une certaine réunion, certains dirigeants de l'Athlétic - une minorité, heureusement - voulaient nous interdire :

- De laisser les scolaires utiliser le Stade.
- De louer le Stade à un autre club, s'il venait à s'en créer un.
- D'organiser des réunions sans l'autorisation de l'Athlétic-club.

Et ce sont justement ceux-là qui nous accusent de sectarisme!

Au fond, tout cela n'est pas bien sérieux et peut se résumer très simplement :

A PORT DE BOUC, cité industrielle, la Municipalité communiste ne compte pas que des amis. Qui dit industrie dit grandes masses ouvrières. Ces dernières, et ceux qui vivent avec elles, fonctionnaires, artisans, petits commerçants, nous ont prouvé et nous prouvent chaque jour leur sympathie. Mais le mot "industrie" signifie aussi "haut patronat" Et celui-là, l'hostilité nous est acquise. Et cette hostilité même nous prouve que nous sommes dans la bonne voie.

On nous dit que la campagne de critiques a commencé avec le stade. C'est faux. Ceux qui mènent aujourd'hui cette campagne sont les mêmes qui, dès le début, ont mené la campagne de dénigrement et d'accepticisme.

Au fond, le grand patronat se donne volontiers des airs de mécène. A bon marché, de préférence. Et ce patronat ne pardonne pas à la jeune municipalité communiste les quelques longueurs d'avance qu'elle vient de prendre sur le plan sportif.

Et justement, parmi les quelques personnes qui mènent la campagne, il serait difficile à certains de nous prouver leur indépendance vis-à-vis du haut-patronat. Comme il serait difficile à d'autres de nous prouver qu'elles ont combattu Pétain comme elles combattent, aujourd'hui Staline.

Pour nous, ce que nous avons fait, nous l'avons fait par esprit de dévouement vis-à-vis de cette population ouvrière. Mais puisque certains de ceux qui devraient être les premiers à se féliciter de notre oeuvre mènent une campagne de dénigrement, nous nous devons de poser le problème sous son véritable aspect.

signé : RIEUBON René
Maire de PORT DE BOUC.

NOTRE STADE MUNICIPAL

5^o- SPORT ET POLITIQUE.-

On nous dira, à la suite de notre dernier article, que le reproche que l'on nous adresse est, précisément, d'avoir voulu placer le Stade sous une étiquette politique. Le Sport étant, d'après certains, précisément en dehors de toute politique.

Si "faire de la politique", en matière sportive, c'est refuser le stade à ceux qui ne partagent pas nos opinions, nous avons prouvé que nous ne faisons pas de politique. Nous aimerions bien être sûrs que nos détracteurs auraient fait de même à notre place. Pour nous, tous les sportifs sont sur un même plan.

Mais on ne peut nous empêcher de dire que le sport est indissociable de la politique, comme d'ailleurs tous les problèmes qui touchent à la condition de l'ouvrier.

Si le jeune ouvrier doit péniblement économiser le montant d'un mois et demi de salaire pour s'acheter un vélo de course, alors qu'avant la guerre il lui suffisait de trois semaines de paye, n'est-ce pas de la politique ?

Si le Gouvernement ne consacre que deux milliards ou à peu près, à subventionner les constructions de terrains de sport, si les centres de recherche contre le cancer ne sont dotés que de vingt millions, alors que le budget de la guerre est de plusieurs centaines de milliards, n'est ce pas de la politique ?

Si le même gouvernement, sous prétexte d'économies, ampute les budgets des centres sportifs et ceux de l'Enseignement, alors qu'il consacre des milliards à l'achat de matériel de guerre américain, pas de politique ?

Mais l'aspect même du sport revêt des formes qui varient avec la structure politique du pays où il se pratique.

Sous la ROME de la décadence, on donnait-~~sa~~ en pâture à un peuple d'esclaves des combats de gladiateurs et des sacrifices sanglants.

Dans les pays de décadence capitaliste, nous voyons la boxe devenir le monopole d'un gang de bookmakers et de trafiquants - DAUTHUILLE et CERDAN en ont su quelque chose ! On assiste au "roller-coaster" et à la boxe féminine, au catch dans la boue (tout un symbole). On va aux courses d'automobiles pour voir des accidents mortels et non pas du sport. Les "Universités" fabriquent, comme des bêtes à concours des "étudiants" dont la principale science est de courir le 100 mètres aux environs de 10 secondes. Et si les noirs sont admis sur les stades

est pour fournir des phénomènes destinés aux jeux olympiques.

Dans notre propre pays, on voit l'O.M. "mettre en vente" tous ses joueurs, comme du bétail de foire. Allons Messieurs, que devient dans cela la "dignité de la personne humaine" dont vous êtes les champions ?

En U.R.R.S au contraire -et suivant le témoignage même de journalistes anglo-saxons- la vie et la santé de la jeunesse et de l'enfance sont à la base des préoccupations des dirigeants responsables. Le Sport doit être un moyen de développer des masses de pratiquants, et non de "neutraliser" des masses de spectateurs. Et pourtant les équipes premières - tels les basketteurs imbattables, actuellement en Europe - ne manquent pas d'une certaine classe.

Pour en revenir à des considérations plus locales pourrait-on nous dire pourquoi certaines communes du département sont déjà dotées de subventions alors que leurs stades ne sont même pas commencés ? Pourquoi, malgré les démarches pressantes effectuées à Paris par le Maire et les parlementaires communistes, PORT DE BOUC n'a pas encore sa subvention ?

N'est-ce pas là de la politique ?

On nous dira : "si la Municipalité n'était pas communiste - si elle était, par exemple, socialiste, n'est-ce pas ? - Nous aurions eu déjà la subvention. Oui, mais s'il n'y avait pas eu les communistes il n'y aurait, non plus, pas eu de Stade.

signé : LAZZARINO Georges,
Conseiller Municipal,
Secrétaire de la Section Locale du Parti Communiste.-

N O T R E S T A D E M U N I C I P A L6°- POURQUOI LE STADE S'APPELLERA Joseph STALINE
nom du

Si le/Stade est devenu une pierre d'achoppement pour les éternels critiqueurs, nous avons vu que, en fait, les critiques sont nées avec le stade même. Ce que l'on nous reproche, au fond, c'est d'être communistes ... et d'avoir réussi.

Oui, pour les communistes, Staline représente le premier communiste du monde; Il préside aux destinées d'un peuple qui a su mettre en pratique, sur un sixième de la surface du globe, les théories socialistes, les théories du vrai socialisme. Ces théories, les prétendus "socialistes" de la S.F.I.O les ont reniées. Nous, ~~les~~ Communistes, nous y sommes restés fidèles. Comme la France de 1789 servait de phare aux peuples épris de liberté, l'U.R.S.S. sert d'exemple aux peuples avides de s'affranchir du capitalisme verrouillé. Et, de même qu'en 1789 c'étaient les patriotes de tous les pays qui prenaient exemple sur la Révolution Française, de même les communistes (n'est-ce pas, Jean CATHELAS, Pierre SEMARD, Gabriel PERI, Danièle CASANOVA; Fernand PAURIOL et les 80.000 autres) sont aujourd'hui l'aile marchante du mouvement patriotique.

Mais nous dira-t-on, le Stade est la propriété de la commune, et tout le monde n'y est pas communiste.

D'accord. Mais vous tous, bons français, bons républicains, avez-vous la mémoire si courte ?

Ne vous souvient-il plus d'une certaine époque où nous pointions - où vous pointiez - sur les cartes clandestines l'avance des forces "bolcheviques"? Ne vous souvient-il plus du temps où, à la Radio de Londres, nous étions - vous étiez - avides d'entendre les succès des forces commandées par celui que vous appelez alors, affectueusement "MOUSTACHE" ? Avez-vous oublié les quinze millions de morts civils et militaires perdus, dans sa lutte - dans notre lutte- contre le nazisme par le peuple soviétique ?

Pour nous, Staline est toujours "MOUSTACHE" C'est vous qui avez changé, sous l'action d'une propagande orchestrée de l'étranger.

Vous ne considérez plus staline comme l'ami, comme l'allié de la France, mais comme l'ennemi de demain.

Car l'U.R.S.S est notre alliée. C'est le général de GAULLE lui-même qui a signé "la belle et bonne alliance". Cette alliance, c'est la garantie de la PAIX.

Et il a toujours été d'usage, en France, de donner des monuments publics le nom des chefs d'états alliés. On ne compte plus les avenues Roosevelt, Albert I°, George V; la troisième république a même donné le nom d'un czar au plus beau pont de Paris, le Pont Alexandre III.

.../...

Alors ? Pourquoi ceux qui utiliseraient sans arrière pensée le Stade Pershing, trouvent-ils des objections au nom de Staline ?

Parce qu'une certaine propagande antisoviétique voudrait nous faire considérer Staline non plus comme notre allié, notre ami, mais comme l'ennemi de demain.

Et c'est pour cela que nous éprouvons le besoin de rappeler, à ceux qui l'ont oublié, que l'U.R.R.S est notre alliée, et que nous voulons vivre en paix avec elle. Parce que l'U.R.R.S et STALINE viennent une fois de plus, de nous déclarer la paix au monde. Parce que nous ne voulons pas que la jeunesse de France soit demain l'infanterie de l'Amérique dans une guerre antisoviétique.

Pourquoi est-ce sur le stade que nous inscrirons le nom de STALINE ? parce que, si nous voulons la paix, c'est avant tout, pour notre jeunesse. Et parce que - aussi, le communisme comme disait Gabriel Péri à la veille de sa mort, est la jeunesse du monde.

La Liste d'Union; Républicaine Résistante, présentée par le Parti Communiste, élu à la majorité absolue, n'a pas failli à ses promesses. Mais ce qu'elle a réalisé, c'est parce qu'elle était communiste parce que le dévouement à la chose publique est la règle de base des élus communistes.

En inscrivant sur le fronton de sa plus belle oeuvre un nom qui est à la fois, le symbole du socialisme, le souvenir du sang versé en commun et une déclaration de paix, le Conseil Municipal reste fidèle à son idéal, à la France, à la Résistance, à la Paix.

- | | | |
|-----|------------|-------------|
| FIN | Le Maire | RIEUBON |
| | 1° Adjoint | LAFORST |
| | 2° " | MONGRAND |
| | 3 " | Mme SANTORU |
| | 4° " | MILLE |